



## Compte-rendu du conseil d'établissement du jeudi 2 décembre 2004

### I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Tous les membres du conseil d'établissement sont présents à l'exception de Mme PALACCIO qui est excusée. Ont été invitées Mmes Jocelyne CALAFAT, secrétaire de l'association culturelle du collège et Mme FERRARIO Marie Laure, Consul honoraire.
- Le quorum est atteint.
- Le secrétaire de séance est M. HENRY.
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'établissement.
- L'ordre du jour est commenté et M. HOUSSET propose un aménagement dans le temps à celui-ci.

### II. RENTRÉE ET EFFECTIFS

- ⇒ 3 nouveaux membres du personnel
  - Mme HOUSSET Sylvie affectée à la classe de Moyenne section à la rentrée
  - M. HOUSSET Stéphane, chef d'établissement à la rentrée
  - Mme Sandrine REGNIER a été embauchée comme assistante maternelle à temps partiel en novembre.
- ⇒ Pas de problème d'affectation de personnel
- ⇒ Effectifs des élèves (cf. Document)
- ⇒ Il est fait état par M. Housset des difficultés à remplacer les dames de service en cas de défaillance de l'une d'entre elles (pas d'agence intérimaire, contrat de travail...)

### III. ASSOCIATION CULTURELLE

Madame CALAFAT nous présente la Fête de toutes les associations culturelles d'Ibiza (Trobades de pobles) qui aura lieu les 29 et 30 janvier 2005. Cet événement est une première à Ibiza. Notre stand aura le numéro 18. L'association pourra obtenir une subvention en même temps qu'elle sera enregistrée. Ceci est en cours. Mme CALAFAT prévoit d'organiser une danse avec les enfants participant à l'atelier extra scolaire de danse le vendredi.

Par ailleurs la bibliothèque est ouverte, les cours de français ont repris ainsi que les ateliers qui maintiennent leur niveau quantitatif d'inscription. Un atelier théâtre pourrait ouvrir s'il y avait des demandes.

M. HOUSSET remercie Mme CALAFAT pour son dévouement, son énergie, sa constance et salue la présence appréciée de Mme FERRARIO. Toutes les deux quittent l'assemblée à ce moment pour continuer de travailler sur le projet de la fête associative.

### IV. TRAVAUX ACCOMPLIS

Mme BEAUFOND, Présidente du comité de gestion intervient pour expliciter quels ont été les travaux réalisés cette année :

- ⇒ dortoirs
- ⇒ toilettes

Pour l'année 2005, il faudra prévoir des travaux relatifs :

- ⇒ à l'installation électrique

⇒ à la remise aux normes de la structure en bois

Il est évoqué par une représentante de parents d'élèves que l'installation de vestiaires est souhaitée par des parents. Il lui est répondu qu'un devis a été établi récemment et que le montant s'élevait à 30 000 Euros. Il est rappelé que le budget doit se consacrer en priorité aux remises aux normes légales et aux travaux relatifs à tout ce qui concerne la sécurité. Il est d'autre part précisé que rares sont les établissements avec 240 élèves qui sont équipés de vestiaires. Par ailleurs, M. BRUNNER, professeur d'EPS dans l'établissement stipule que les élèves viennent en grande majorité en tenue sportive. Enfin M. HOUSSET ajoute qu'il faut faire confiance au comité de gestion en la matière, que les décisions sont mûrement réfléchies, que rien n'est fait au hasard... que tout a toujours un sens !

## **V. STRUCTURES INSTITUTIONNELLES**

La mise en place de la commission permanente est supprimée. Celle-ci ne se justifie que dans des établissements de plus de 1000 élèves.

Siégeront au conseil de discipline :

- ⇒ 2 professeurs (M. HENRY et Mme HANNICQ)
- ⇒ 2 parents (Mmes TONUTTI et SERRANO)
- ⇒ 1 élève (Victor DUFOUR)
- ⇒ La CPE (Mme HENRY)
- ⇒ Le directeur, (M. HOUSSET)

## **VI. RÉGLEMENT INTÉRIEUR**

- ⇒ Un débat a lieu sur les « retenues » du vendredi après-midi. Finalement un vote est prononcé avec
  - ❖ 5 voix pour conserver ce « système »
  - ❖ 3 voix pour le supprimerCe système de retenue sera donc conservé au sein du règlement intérieur.
- ⇒ Il sera fait état à l'unanimité que les chiens (les animaux en règle générale) ne sont pas admis dans l'enceinte de l'école. Ceux-ci doivent rester dans les véhicules.
- ⇒ Le passage relatif à la coordinatrice dans le premier degré sera supprimé. *(Dans le premier degré, la coordinatrice reçoit chaque famille lors de l'inscription de son (ses) enfant(s). Elle est par la suite le relais et le médiateur entre les parents et l'équipe de ses collègues.)*
- ⇒ Par ailleurs, M. HOUSSET propose que dorénavant le règlement intérieur soit reconsidéré et si besoin modifié lors du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire de sorte à le diffuser à tous à la rentrée (nouveaux et anciens si nécessaire).

## **VII. RESTAURATION**

Mme HENRY a beaucoup communiqué sur les menus avec Rita Savor et énormément travaillé sur l'organisation du service. Il est mentionné une bonne volonté de cette compagnie de restauration et une nette amélioration de la prestation. Tous les membres du conseil sont conscients que nous n'obtiendrons jamais un taux de satisfaction à 100%. Cette prestation est donc en ce moment d'un bon rapport qualité prix !

Mme HENRY recherche des parents volontaires pour composer la commission des menus.

## **VIII. SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ**

Surveillance en cours de récréation

Dans l'absolu, nous n'avons pas trop d'accidents à déplorer ni d'incivilités graves. Durant la restauration, il reste à corriger une difficulté de gestion du temps à 13h 00.

M. HOUSSET mentionne une tentative de réorganisation du service à laquelle il s'est livré en septembre. Devant la complexité de cette réorganisation, ce travail est remis à plus tard.

Les représentantes des parents d'élèves souhaiteraient introduire des parents dans les services de surveillance. Pour des raisons de sécurité, de responsabilités, cette idée n'est pas retenue.

Autocar

Les ceintures de sécurité ne seront imposées dans les autocars qu'en 2007 à Ibiza. Il est souhaité que l'école fasse appel à des autocars disposant de ceintures de sécurité.

## **IX. PÉDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE**

Beaucoup de parents souhaitent davantage de sorties ainsi qu'un programme établi à l'avance. Il leur est expliqué que l'organisation des sorties est sujette :

- ⇒ aux projets du groupe classe avec les enseignants (motivation, passion, relations...)
- ⇒ aux possibilités proposées localement...parfois en cours d'année.

Certains parents aimeraient connaître mieux les grandes lignes des programmes. Il semblerait que ceci soit particulièrement vrai pour les familles non françaises qui ont peut-être plus de difficultés à comprendre et connaître le système éducatif et ses habitudes, fonctionnements... M. HOUSSET stipule que des informations se trouvent à profusion dans des sites Internet français (officiels ou non) et que des renseignements complémentaires à la réunion de début d'année peuvent être réclamés auprès des enseignants.

Les nouvelles actions du projet d'établissement pour l'année scolaire 2004-2005 :

- ⇒ voyage scolaire (à Paris ?) des élèves de 3<sup>ème</sup>. Au jour du conseil, il semble que ce projet ne soit pas avancé...
- ⇒ 'Autour de la table' (cf. document)
- ⇒ Création et maintenance d'un site Internet concernant le collège
- ⇒ Projet ressources documentaires (en rapport avec les bibliothèques des villes d'Ibiza, la formation des personnels, les IDD...)
- ⇒ La mise en place d'un parc informatique est toujours d'actualité dans tous les esprits. M. HOUSSET indique cependant qu'il faut au préalable avoir pris toutes les précautions d'usage :
  - Antivirus
  - Pare-feu
  - Ligne ADSL
  - Serveur ou mise en réseau
  - Onduleur
  - Remise aux normes des câblages et connexions
  - Signature par tous les utilisateurs (adultes et élèves) d'une charte informatique à respecter.
- ⇒ Concernant la piscine, le créneau horaire prévu initialement pour les élèves de 6<sup>ème</sup> n'est plus disponible. Ceux-ci pratiqueront l'activité aquatique l'an prochain en classe de 5<sup>ème</sup>. Cette année donc, seuls les élèves de CE1 iront à la piscine les mercredis à partir de janvier.
- ⇒ Tenue de sport aux couleurs de l'école : sur proposition de M. HOUSSET, Mmes MINGUET et TONUTTI acceptent de s'en occuper en contactant des commerciaux...
- ⇒ Jeux en cours de récréation. Mme HENRY fait rappeler que les matériels sont à réclamer à elle-même par les élèves entre 13h 00 et 14h 00.
- ⇒ L'idée de l'ouverture d'un foyer pour les élèves du secondaire est avancée par M. HOUSSET qui en rappelle les vertus d'éducation à la citoyenneté :
  - Apprentissage de la vie de lycéen
  - Se retrouver entre collégiens du même âge pour s'occuper « sainement »
  - Assumer des responsabilités...Le lieux pourrait être l'ancienne bibliothèque (après un « coup de pinceaux »...)

M. HOUSSET remercie l'assistance et donne rendez-vous à tous pour le mois de mars 2005.

Le secrétaire de séance, Hervé HENRY

Le directeur, Stéphane HOUSSET